



Municipalité de Belcourt

AVIS PUBLIC

ADOPTION RÈGLEMENT MUNICIPAL

Prenez avis qu'à une séance ordinaire du Conseil tenue le 2 décembre 2019, le Conseil municipal de Belcourt a adopté le règlement suivant :

- ↳ #164-19 *Règlement autorisant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux*

Le règlement mentionné ci-haut est déposé au bureau de la soussignée au 219, rue Communautaire où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales du bureau.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Belcourt, ce 3 décembre 2019.

A handwritten signature in blue ink that reads "Nathalie Lizotte". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Nathalie Lizotte

Secrétaire-trésorière et
Directrice générale.